



Prix Médias et Ruralités
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

PRIX RTE des publications web/numérique

• CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne.
<https://www.prix-medias-et-ruralites.fr/candidatures/>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation et être salariés ou pigistes d'une radio francophone.
- Les candidatures doivent être composées : d'un reportage publié entre le 1er Janvier 2023 et le 31 décembre 2023, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être enregistrées avant le 15 Janvier 2024.

• LE REPORTAGE

- Le reportage devra être publié sur le site web d'un média, qu'il s'agisse d'un média exclusivement web ou d'un média proposant plusieurs supports : web et print, radio et print, télé et print etc...
- Le reportage publié se présentera comme un article court, édito, une enquête ou reportage interview, traitant de l'actualité sportive économique, sociale culturelle etc...
- Le reportage en un ou plusieurs volets devra se présenter sous la forme d'un fichier PDF de très bonne qualité et relié en un seul document

ATTENTION :

- Les candidats peuvent adresser un seul reportage ou deux.

• DOTATION

La dotation d'une valeur de 5000 € sera attribuée sous la forme de deux prix:

- Grand prix RTE du web 4000€
- Prix coup cœur RTE du web 1000€

INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves VIF tel 06 08 46 98 14 jeanyves.vif@gmail.com